

Privilège

• (1040)

Pour une raison quelconque, j'ai cru que, peut-être, le Président pourrait revenir sur sa décision et écouter ces députés. C'est ridicule lorsqu'on y songe après coup, mais je tiens à dire que je n'avais pas l'intention de manquer de respect envers la présidence. Je travaille aussi fort que n'importe quel autre député à la Chambre et j'ai toujours manifesté le plus grand respect pour notre institution. Je sais, rétrospectivement, que je songeais à la tradition parlementaire britannique qui veut qu'il faille connaître les dangers et les conséquences de ses actes. Je sais ce qui est arrivé au Roi Charles lorsqu'il a pris la masse: on lui a tranché la tête.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Je ne veux pas mettre des idées dans la tête des députés. Ils me pardonneront cette anecdote: aux Bahamas, il y a bien des années, un jeune député a empoigné la masse et l'a lancée à l'extérieur. Il s'appelle Lynden Pindling et il est premier ministre depuis 30 ans maintenant, si je ne m'abuse. Enfin, il y a eu bien d'autres incidents de ce genre.

Monsieur le Président, je reviens à mon sujet. C'est une affaire très sérieuse, et je n'entends pas la prendre à la légère. J'ai écouté attentivement les propos du député. Je tiens à présenter toutes mes excuses au sergent d'armes, aux autres députés et celui qui vous a fait parvenir le fax. Je n'ai pas reçu le mien, mais dès que je l'aurai, j'y répondrai ainsi qu'aux autres lettres.

Je ne sais pas ce que je pourrais ajouter. J'ai présenté mes excuses. La Chambre a été témoin de cas où des gens ont été accusés de racisme ou de sexisme, ce qui est grave. L'incident d'aujourd'hui est d'une tout autre nature, bien qu'il soit tout aussi grave. Aux députés qui ont pris la parole aujourd'hui et à la Chambre, je fais mes excuses. Mes préoccupations pour les personnes âgées, les usages parlementaires et le vote ne sont pas des excuses. Je veux pourtant que les députés sachent que je ne pensais pas seulement à moi quand j'ai tenté de poser un geste pour obtenir ce que je voulais. Il y avait des députés debout, qui voulait prendre la parole, et j'ai pensé qu'on devait leur permettre de le faire avant que la séance ne soit levée. Or, nous sommes loin du Président et pour attirer son attention, je me suis approché de la masse et j'y ai touché, ce que je n'aurais pas dû faire.

C'est la quatrième fois que je le dis et je vais le répéter. Je connais le député de High Park et le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke, dans la vallée de l'Ouataouais et je les respecte beaucoup. À ces députés et aux autres qui se sont levés pour dire qu'ils avaient été offensés, je voudrais leur avouer que je les comprends. Quand des protestations viennent de ces députés, c'est qu'il y a eu effectivement faute, et je m'en excuse.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je tiens à déclarer que nous remercions les députés de leurs interventions fort bien intentionnées à la Chambre ce matin. Par respect pour l'institution du Parlement, les fonctions de président et de sergent d'armes, je voudrais, au nom des membres de mon caucus, emboîter le pas au député et présenter mes excuses pour ce malencontreux incident.

Monsieur le Président, nous reconnaissons que les traditions et les symboles de la Chambre sont très importants pour notre démocratie et l'institution du Parlement. Le député s'est excusé auprès de vous, monsieur le Président, ainsi que du sergent d'armes. Nous saisissons fort bien toute l'importance et toute la gravité de la question.

On a proposé une ligne de conduite à adopter dans les circonstances et vous y réfléchirez sans doute. Quant à moi, monsieur le Président, j'estime que vous pourriez aussi nommer le député, comme nous avons coutume de le faire pour les actes inopportuns que certains posent de temps à autre à la Chambre. Je laisse cela à votre discrétion, monsieur le Président. Nous nous excusons toutefois de cet incident malheureux. Je voulais simplement proposer une autre façon de procéder.

M. le Président: Je dirai d'abord que la présidence est très reconnaissante envers les députés pour la façon dont ils ont traité cette question pénible et délicate ce matin à la Chambre. Je les en remercie.

Ce n'est peut-être pas nécessaire de le dire, mais je tiens à souligner que la présidence et ses collaborateurs ainsi que madame le vice-président qui occupait le fauteuil hier sont très sensibles aux manifestations d'appui qui leur sont adressées et qui ne surprennent pas d'ailleurs. Je suis bien placé pour savoir que les députés tiennent en très haute estime la présidence et cette institution.